

Résultats de l'enquête consulaire sur l'âge des dirigeants d'entreprise

Contexte et objectifs de l'enquête

En 2004, le réseau des CCI a engagé une enquête afin de mieux qualifier la proportion des chefs d'entreprise en âge de transmettre ou céder à court et moyen terme.

Les dirigeants, pleinement propriétaires ou majoritaires, peuvent à tout moment céder leur activité, soit en raison d'une contrainte, soit par opportunité. A ce titre, ils devraient toujours connaître la valeur de cette entreprise.

Même si l'âge du dirigeant n'est pas le seul critère, il reste cependant le principal facteur déclenchant la cession ou la transmission.

L'enquête a pour objectif de préciser l'ampleur du renouvellement des chefs d'entreprise dans la décennie à venir et d'apporter un éclairage sur les secteurs d'activités concernés et les spécificités régionales.

L'ensemble de ces informations est très utile pour engager les actions d'accompagnement : de la sensibilisation des cédants potentiels à la mise en relation cédant-repreneur, d'une part, et, d'autre part, pour renseigner l'administration et orienter sa politique de soutien aux entreprises.

Cette enquête s'inscrit dans une actualité riche. Ainsi, le CES publiera prochainement un rapport sur "La transmission des PME commerciales, industrielles et de services" (rapporteur : Mme Françoise VILAIN). Monsieur Christian JACOB, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, au Commerce, à l'Artisanat, prépare, en y associant les principaux acteurs, un projet de loi sur l'entreprise incluant un volet significatif sur la transmission-cession. A ce titre, les assemblées consulaires participent aux groupes de travail spécifiques.

Enfin, d'un point de vue évènementiel, différentes manifestations permettent d'approfondir le sujet et de mobiliser les parties prenantes, eu égard à l'enjeu essentiel que représente la cession d'entreprise pour garantir la pérennité du tissu économique et des emplois associés.

Le Salon des entrepreneurs, en janvier dernier, a largement traité de la cession-transmission ; modalités pratiques, fiscalité, bourses d'opportunités ont été au cœur de l'exposition et des débats.

D'octobre 2004 à mars 2005, les CCI organisent la 2^{ème} édition de "l'entreprise à la portée de tous" sur ce thème. Cette opération, conduite en partenariat avec la Banque Fédérale des Banques Populaires, la BDPME, la CDC, les experts-comptables..., mettra à l'honneur les "coups de cœur" cédants ou repreneurs des régions de France.

Champ de l'enquête et qualité de l'échantillon

110 CCI métropolitaines sur 149 ont répondu au questionnaire. **Taux de réponse : 74 %**. Toutes les régions sont représentées.

Plus de 720.000 établissements et entreprises ont été répertoriés dans cinq grands secteurs d'activité : **l'industrie, les services à l'industrie, le bâtiment, le commerce de gros et le commerce de détail**. Cet échantillon n'intègre pas la totalité des entreprises et établissements du registre du commerce, ainsi en sont exclus le tourisme et les services à la personne. Le champ de cette enquête ne couvre pas les entreprises du registre des métiers, du secteur agricole et les professions libérales. De plus, l'âge du dirigeant de certaines entreprises peut ne pas être connu

de la CCI, l'établissement est alors écarté de l'enquête. (cf. *tableau détaillé de l'âge des chefs d'entreprise par secteur d'activité et par tranche d'effectif*).

L'échantillon peut-être considéré comme représentatif. Il couvre en effet 25% des 2 802 600 établissements du champ dit ICS* recensés au 1^{er} janvier 2003 dans le fichier national.

En fait, le nombre des dirigeants propriétaires, susceptibles de posséder un ou plusieurs établissements, est en rapport avec le nombre d'entités juridiques recensées dans le répertoire national SIRENE soit environ 2 389 000 entreprises. Ce nombre total d'entreprises est à pondérer, d'abord parce que le fichier SIRENE enregistre les créations mais n'a pas les moyens de suivre les mises en sommeil d'entreprises n'employant pas ou peu de salariés, ensuite le dirigeant n'est pas toujours majoritaire dans le capital de l'entreprise, le dirigeant multipropriétaire d'entreprises est comptabilisé plusieurs fois, enfin certaines entreprises enregistrées ne feront pas l'objet d'une transmission : société de fait, société en participation... Une pondération a ainsi été intégrée dans les résultats présentés ci-après.

Principaux résultats

- A l'échelle nationale

La consolidation des résultats de l'enquête montre que :

Globalement, les dirigeants dans la tranche d'âge 50-59 ans sont majoritaires (33% de l'ensemble) devant les 40-49 ans (31% du total), loin devant les moins de 40 ans (24%) et les plus de 60 ans (cf. *tableau de synthèse de l'âge par secteur d'activité*).

Sont plus particulièrement concernés par la cession-transmission de leur entreprise

**les 45% de chefs d'entreprise ayant 50 ans et plus
parmi lesquels 28% ont 55 ans et plus
et 12% ont 60 ans et plus.**

Ces chiffres extrapolés au nombre des entreprises du répertoire national SIRENE, pondéré des éléments évoqués précédemment, permettent d'estimer que **850 000 à 900 000 entreprises** de toutes tailles, des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, **changeront de dirigeant durant les 15 ans à venir.**

Les entreprises de 0 à 49 salariés constituent pratiquement 98% de l'échantillon dont 87% d'entreprises de moins de 10 salariés. Le dirigeant en est le plus souvent propriétaire et son changement est donc synonyme de cession-transmission, excepté lorsque la société n'a plus les moyens de séduire un repreneur et s'éteint avec le départ de son dirigeant.

Pour nombre d'entreprises, il n'y aura pas de recherche extérieure d'un repreneur, la continuité étant assurée par un membre de la famille ou un salarié de la société.

Le commerce de détail avec 34% des entreprises recensées constitue la plus grosse part de l'échantillon, suivent 27% d'entreprises de services à l'industrie. Elles sont donc respectivement 2,5 et 2 fois plus nombreuses que les entreprises industrielles, du bâtiment et du commerce de gros dont le nombre est à peu près comparable.

Les chefs d'entreprise les plus jeunes, moins de 40 ans, se rencontrent majoritairement dans le commerce de détail (37% de l'effectif de cette tranche d'âge).

Le nombre des 60 ans et plus est équivalent dans le petit commerce et dans les services à l'industrie. Avec environ 30% de l'effectif de cette tranche d'âge, ils y sont au moins 2 fois plus nombreux que dans les autres secteurs d'activité. Sans surprise, on constate que c'est dans le bâtiment que les chefs d'entreprise de plus de 60 ans se font le plus rares. (cf. *graphes des tranches d'âge par secteur d'activité*)

* Comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

L'approche sectorielle montre que les **chefs d'entreprise de plus de 50 ans sont majoritairement représentés dans les secteurs de l'industrie (49%), du commerce de gros (49%)** et des services à l'industrie (46%). Cette proportion se retrouve dans chacune des régions. A contrario, c'est dans le secteur du commerce de détail et du bâtiment que les entrepreneurs sont proportionnellement moins nombreux.

- A l'échelle régionale

Suivant les régions, le nombre des CCI ayant participé à l'enquête varie de 36% à 100%. La consolidation régionale des chiffres fournis par les CCI locales, nous permet de distinguer trois grands types de régions :

- 1- Les régions où la proportion des dirigeants de plus de 50 ans est significativement inférieure à la moyenne nationale (*cf. carte de répartition régionale des chefs d'entreprise de 50 ans et +*). Ce constat va généralement de pair avec le fait que les moins de 40 ans y sont plus nombreux : Languedoc-Roussillon, PACAC, Rhône-Alpes, Alsace, Nord Pas de Calais et Basse-Normandie. Ce sont des régions attractives sur le plan géographique (Languedoc-Roussillon, PACAC) ou sur le plan économique (Rhône-Alpes, Alsace, NPDC).

Dans ces régions, la part des entrepreneurs des plus de 60 ans est plus faible que la moyenne nationale, ou égale à cette moyenne pour PACAC (*cf. carte de répartition régionale des chefs d'entreprise de 60 ans et +*).

La Basse-Normandie a deux spécificités qui expliquent sa présence dans cette catégorie :

- la force de son secteur de la construction qui représente 23% des entreprises de la région contre une moyenne nationale de 14%. Or, les dirigeants d'entreprise du bâtiment sont proportionnellement plus jeunes que la moyenne.
- un commerce de gros sous représenté (9% des entreprises), secteur dans lequel les dirigeants sont traditionnellement âgés.

La région Languedoc-Roussillon présente de fortes particularités : seulement 38% de chefs d'entreprise ont plus de 50 ans, mais record national des dirigeants de moins de 40 ans (31%). Cette jeunesse des dirigeants est à corréliser avec une activité commerce de détail largement au-dessus de la moyenne (42% de l'ensemble des entreprises) et une faible activité industrielle.

A l'égal de Paris et sa banlieue, la part des commerces de détail au sein de l'ensemble des entreprises alsaciennes est faible (27%).

- 2- Les régions où la part des entrepreneurs de plus de 50 ans dépasse la moyenne nationale. Cette caractéristique s'accompagne d'une représentation des moins de 40 ans inférieure à la moyenne : Ile-de-France, Auvergne, Lorraine et Picardie. Les secteurs du commerce de gros et de l'industrie comptent les entrepreneurs les plus âgés. Dans ces régions peu industrialisées, les services à l'industrie sont moins développés qu'au niveau national, sauf pour Paris Ile-de-France.

A elles toutes, les CCI de Paris Ile-de-France constituent 22% de l'échantillon national, Paris et ses délégations en représentent presque 14%. Cette région affiche le taux maximum de dirigeants âgés (50%) du fait de la contribution de Paris et sa petite couronne (55%). Elle est caractérisée par un secteur des services hyper développé (40% de l'ensemble des entreprises) mais un secteur de la construction peu fourni (7%).

Paris et sa proche banlieue affiche le taux de jeunes chefs d'entreprise le plus faible du territoire (16%).

- 3- Enfin toutes les autres régions ont un profil se rapprochant de la moyenne nationale. Elles peuvent cependant présenter une spécificité, ainsi :
 - on trouve en Bretagne et en Pays de la Loire la plus faible proportion (8%) de chefs d'entreprise de + de 60 ans,
 - la région Centre présente la plus forte proportion de commerces de détail (42%)...

En conclusion

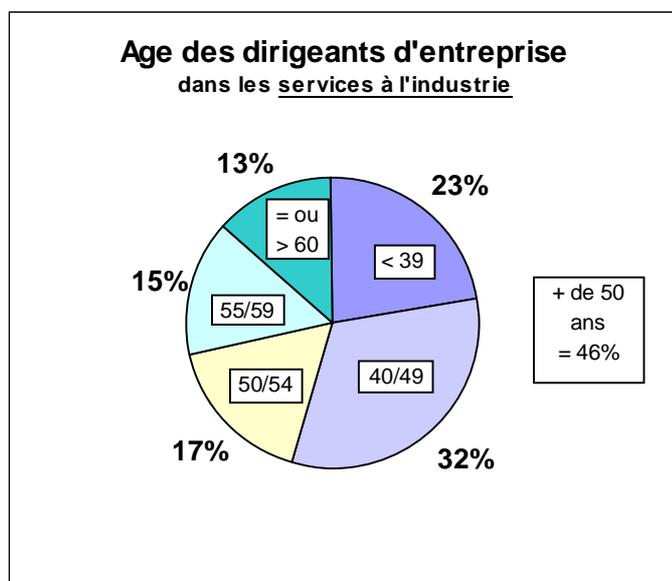
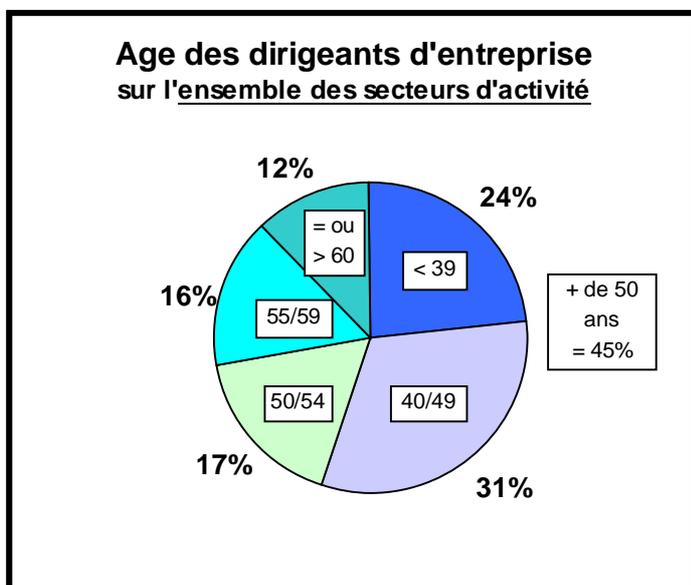
Dans le nombre des dirigeants de 50 ans et plus qui céderont ou transmettront leur entreprise dans les quinze années à venir, un tiers des opérations concerne des commerces de détail.

Les régions rurales ou en mutation économique connaissent une part plus importante d'entrepreneurs âgés : Auvergne, Picardie, Lorraine. Cette observation rencontre ses limites en région Ile-de-France à cause de Paris et des spécificités liées à son statut de capitale.

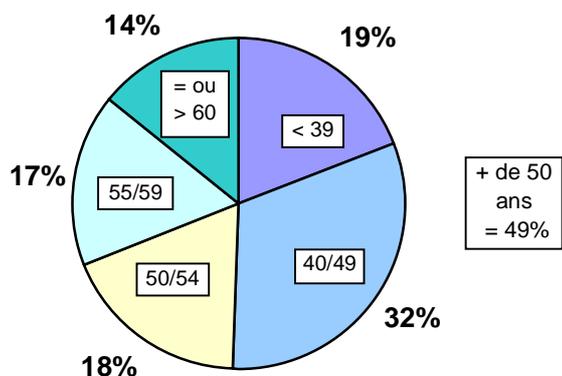
Les secteurs d'activité où les chefs d'entreprise sont plus âgés que la moyenne nationale sont le commerce de gros et l'industrie. Les services à l'industrie sont bien représentés dans toutes les tranches d'âge. Le commerce de détail et le bâtiment sont tenus par des entrepreneurs globalement plus jeunes.

Les tranches d'âge les plus jeunes (moins de 40 ans) sont mieux représentées dans les régions réputées attractives, du fait de leur qualité de vie ou de leur potentiel économique.

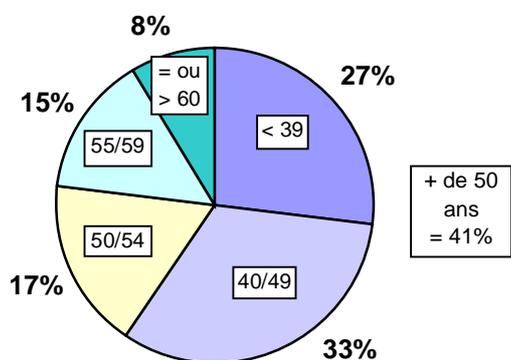
Enquête statistique sur l'âge des dirigeants d'entreprise portant sur 722 824 entreprises



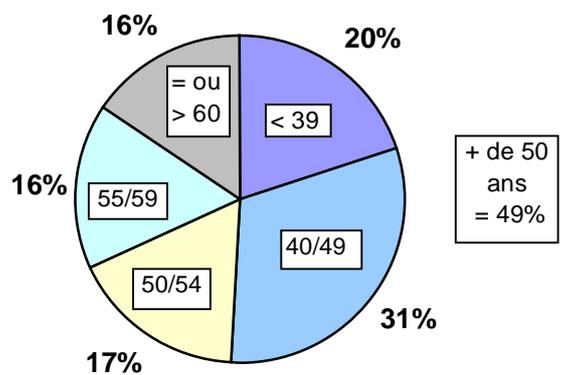
Age des dirigeants d'entreprise dans l'industrie



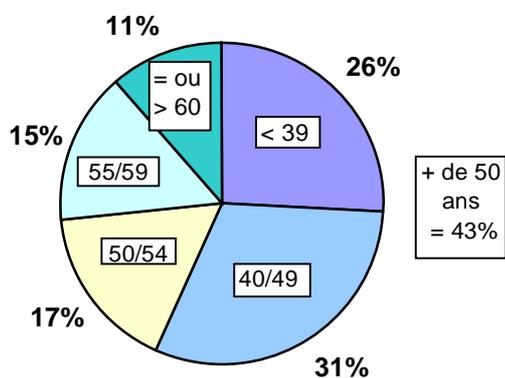
Age des dirigeants d'entreprise dans le bâtiment



Age des dirigeants d'entreprise dans le commerce de gros



Age des dirigeants d'entreprise dans le commerce de détail



Répartition régionale des chefs d'entreprise de 50 ans et +

